

La Minerve



# Le Minervoïis

Bulletin municipal AVRIL 2025

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

[www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca) • Courriel : [info@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:info@municipalite.laminerve.qc.ca)

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



JOYEUSES  
Pâques



***Veillez noter que  
les bureaux municipaux  
seront fermés le vendredi 18 avril  
ainsi que le lundi 21 avril.***

## ÉCOCENTRE

Notez qu'au cours de la prochaine saison estivale, l'écocentre demeurera fermé les dimanches. Nous vous tiendrons informés si des changements sont apportés à cet horaire.

## DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES ET DE COMPOST

Réservez la date du samedi, **10 mai 2025**, à votre agenda pour la distribution gratuite d'arbres et de compost. VOIR PUBLICITÉ PAGE 4



## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Veillez prendre note qu'il y aura une assemblée de consultation publique suite au dépôt de l'avis de motion et du projet de règlement sur les dérogations mineures n° 2025-751. Cette assemblée se tiendra au centre communautaire, le jeudi, **24 avril** prochain, à **19 h**.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MARS 2025

Les membres du conseil municipal ont autorisé la conseillère municipale Darling Tremblay à participer aux Assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui se tiendront à Québec, du 14 au 16 mai 2025, au coût de 370 \$, plus les taxes applicables et plus les frais d'hébergement et autres liés à cette participation.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 2025-745, établissant les procédures de gestion de la bibliothèque municipale, ont été déposés.

Les avis de motion et projets de règlement en lien avec les modifications réglementaires des règlements d'urbanisme suivants, ont été déposés :

- Projet de règlement n° 2025-748 modifiant le règlement sur les permis et les certificats n° 2024-731 afin de modifier diverses dispositions;
- Premier projet de règlement n° 2025-749 modifiant le règlement de zonage n° 2024-732 afin de modifier diverses dispositions;
- Projet de règlement n° 2025-750 modifiant le règlement de lotissement n° 2024-733 afin de modifier diverses dispositions;
- Premier projet de règlement n° 2025-752 modifiant le règlement sur les usages conditionnels n° 2024-735 afin de permettre l'usage C6-02 à titre d'usage conditionnel dans la zone RT-03.

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme Dupré, Bédard, Janelle Inc., pour procéder à la préparation du contrat de servitude pour l'entreposage des bacs à matières résiduelles sur le chemin Barrette, et ce, pour un coût n'excédant pas 2 000 \$, plus les taxes applicables.

### SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025

#### Administration

Le règlement numéro 2025-746 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de La Minerve a été adopté et est entré en vigueur. Il peut être consulté sur notre site Internet, dans la section des règlements municipaux.

Le règlement numéro 2025-745 établissant les procédures de gestion de la bibliothèque municipale a été adopté et est entré en vigueur. Il peut être consulté sur notre site Internet, dans la section des règlements municipaux ainsi que dans la section de la bibliothèque.

Les membres du conseil municipal ont entériné le mandat octroyé à Groupe Barbe & Robidoux, SAT inc., pour la description technique devant servir à la servitude d'entreposage de bacs sur le chemin Barrette, le tout moyennant un coût n'excédant pas 1 400 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu de confirmer le remboursement complet par Télé-Fibre La Minerve (TFLM) de la subvention remboursable qui avait été octroyée en 2020.

Les membres du conseil ont accepté l'offre de monsieur Derek Smith, pour la location d'une partie de son lot numéro 5071078 (environ 36 mètres de large par 25 mètres de profond), devant servir de stationnement à la descente du lac Désert, le tout pour un loyer mensuel de 500 \$ par mois (pour un coût annuel ne devant pas excéder 2 000 \$), pour la période du 15 mai au 15 septembre de chaque année, et ce, pour un terme de 5 ans. La Municipalité fera les aménagements nécessaires afin de rendre l'espace loué accessible et adéquat pour un stationnement, et ce, moyennant une dépense ne devant pas excéder la somme de 14 000 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu de renouveler le contrat de service d'impartition des appels municipaux avec CITAM, division de CAUCA, pour une période de 3 ans, pour un montant n'excédant pas 5 100 \$ par année, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la radiation des mauvaises créances de 2024, lesquelles totalisent une somme de 10 742,73 \$.

Il a été convenu d'adopter une nouvelle résolution pour le dédommagement pour inscription à des activités sportives offertes dans d'autres municipalités, notamment celles-ci : Labelle, La Conception, Mont-Blanc, Mont-Tremblant, Nominique, Rivière-Rouge et Ste-Agathe-des-Monts, en remboursant l'écart de coût entre le tarif « résident » et le tarif « non-résident », et ce, jusqu'à concurrence d'une somme de 375 \$ par personne.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la signature de deux lettres d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – Section locale 3365, dont l'une pour modifier l'horaire d'été du personnel des travaux publics, et l'autre pour modifier la définition de « personne salariée à l'essai ».

Il a été convenu d'autoriser la direction générale à ne pas louer l'appartement situé au : 102, chemin des Fondateurs (en haut de la bibliothèque), afin de permettre que ce local soit utilisé pour la relocalisation des bureaux municipaux lors des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville, prévus au cours des prochains mois, et ce, jusqu'à la fin desdits travaux.

Il a été convenu d'autoriser la radiation des comptes en souffrance, lesquels totalisent une somme de 917,89 \$.

Les membres du conseil municipal ont appuyé la Ville de Blainville en lien avec le projet de loi 93, *Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville*.

## Sécurité publique

Les membres du conseil municipal ont octroyé un contrat à SOS Bornes sèches, pour l'inspection de nos bornes sèches, et ce, pour un coût ne devant pas excéder la somme de 7 700 \$, plus les taxes applicables.

Madame Brigitte Rhéaume a été embauchée au poste de premier répondant en probation.

Il a été convenu de reconnaître les entreprises suivantes pour le lavage des embarcations :

- Laramée Marine inc.
- Thibault Marine inc.
- Aqua Sport Marine
- Desjardins Marine de Ste-Adèle
- Les Entrepôts La Minerve inc.
- Municipalité de Nominuingue (pour le lac Lesage seulement).

Les membres du conseil municipal ont reconnu le Camping Marie-Louise comme poste de lavage autorisé pour la saison estivale 2025, le tout conformément à l'entente survenue à cet effet.

## Travaux publics

Il a été convenu d'octroyer un contrat à Équipements JKL inc. pour la location d'un balai mécanique afin de permettre le nettoyage des rues, et ce, pour un montant n'excédant pas 15 100 \$, plus les taxes applicables.

Un contrat a également été octroyé à Marquage Traçage Québec pour le lignage des rues, et ce, pour un montant n'excédant pas 15 565,40 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme « Équipe Laurence » pour la préparation des plans, devis et appel d'offres pour les travaux de traitement de surface simple sur les chemins Pépin, Després et Lac-à-la-Truite, et ce, pour un coût n'excédant pas 9 100 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu d'entériner les réparations effectuées à la rétrocaveuse, pour un coût de 41 920,40 \$, plus les taxes applicables.

Madame Lorraine Schroetter a été embauchée au poste temporaire de préposée aux travaux publics, selon les besoins de la Municipalité.

## Hygiène du milieu

Il a été convenu de mandater la firme LNA Hydrogéologie Environnement pour la préparation d'une étude hydrogéologique sur les possibilités d'augmentation de la capacité de distribution d'eau potable via notre réseau d'aqueduc, et ce, pour un coût n'excédant pas 36 300 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter le fonds de roulement pour défrayer cette dépense.

Le rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable a été déposé.

## Urbanisme et mise en valeur du territoire

Les membres du conseil ont autorisé le dépôt auprès de la Commission de toponymie, d'une demande de nomination pour les 3 tronçons de chemins suivants qui sont actuellement sans nom : Impasse Gougeon, Impasse Cadieux et Impasse des Guides.

Les procédures de modifications réglementaires se poursuivent pour chacun des règlements suivants :

- Règlement no 2025-748 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 2024-731;
- Règlement no 2025-749 modifiant le règlement de zonage no 2024-732;
- Règlement no 2025-750 modifiant le règlement de lotissement no 2024-733;
- Règlement no 2025-752 modifiant le règlement sur les usages conditionnels no 2024-735 afin de permettre l'usage C6-02 à titre d'usage conditionnel dans la zone RT-03. Notez que puisqu'il y a des oppositions à ce règlement, la tenue d'un registre est à prévoir. Nous vous invitons à suivre nos publications dans le bandeau d'alerte sur la page d'accueil de notre site Internet ainsi que sur Facebook afin de vous tenir informés des prochaines étapes.

Un avis de motion et un projet de règlement sur les dérogations mineures no 2025-751 ont été déposés, comme ce règlement est susceptible d'approbation référendaire, une assemblée de consultation publique sera tenue le jeudi **24 avril** prochain à **19 h**, au **centre communautaire**.

## Loisirs

Les membres du conseil municipal ont adopté les tarifs ci-après pour le camp de jour estival 2025 (pour la durée totale du camp, soit 8 semaines) :

- Coût pour le 1<sup>er</sup> enfant : ..... 400 \$
- Coût pour le 2<sup>e</sup> enfant : ..... 340 \$
- Coût pour le 3<sup>e</sup> enfant : ..... 295 \$
- Service de garde pour l'été : ..... 150 \$

Il a été convenu d'embaucher madame Océane Simoneau au poste de sauveteur pour la saison estivale 2025, soit du 26 juin au 17 août 2025, à raison de 4 jours/semaine, soit les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, de 10 h à 17 h.

Il a été convenu d'embaucher madame Romy Lapointe, au poste de sauveteur remplaçant, pour la période du 26 juin au 17 août 2025.

Mesdames Sarah Tremblay et Gisèle Lafleur ont été embauchées au poste de coordonnatrice du camp de jour estivale 2025, à raison de 3 jours/semaine pour l'une et 2 jours/semaine pour l'autre.

Messieurs Kisham Goulet-Arbic (désistement reçu après embauche) et Gabriel Demers ont été embauchés au poste d'animateur au camp de jour estival 2025, pour 8 semaines, à raison de 40 h/semaine.

Monsieur Miguel Dupras-Marier a été embauché au poste de responsable en loisirs et culture, le tout conformément à son contrat de travail.





# DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST

## Samedi, le 10 mai de 9 h à 12 h

Nous vous attendrons au garage municipal, situé au 75, chemin de La Minerve, pour la distribution d'arbres et de compost.

Apportez votre remorque ou votre contenant pour le compost.

Environ 5 arbres seront distribués par personne.

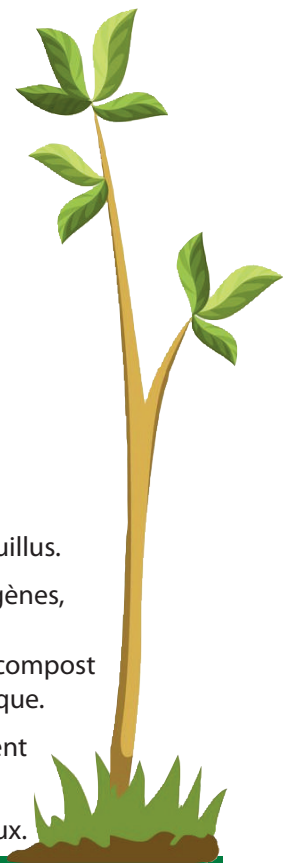
Les quantités et essences restent encore à confirmer. Il y aura de jeunes arbres, entre 25 et 40 cm de hauteur pour les conifères, et entre 60 et 90 cm de hauteur pour les feuillus.

De plus, nous distribuerons gratuitement environ 225 sachets de semences de plantes indigènes, soit un sachet par propriété (premier arrivé, premier servi).

Notez que le compost est fait à partir des matières organiques recueillies et que la qualité du compost est « tout usage », mais il peut y avoir la présence de petits fragments de verre et de plastique.

Merci au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qui fournit gratuitement les arbres et merci à Table Forêt Laurentides qui se charge de la distribution.

Venez rencontrer les membres de l'organisme Coalition La Minerve, qui seront sur les lieux.



**En raison de la popularité de cette distribution, il pourrait y avoir un risque de congestion sur le chemin de La Minerve. Nous rappelons aux usagers de la route qu'il est possible de contourner le secteur du garage municipal en empruntant le chemin des Fondateurs.**

## ***Demande de permis en ligne maintenant disponible!***

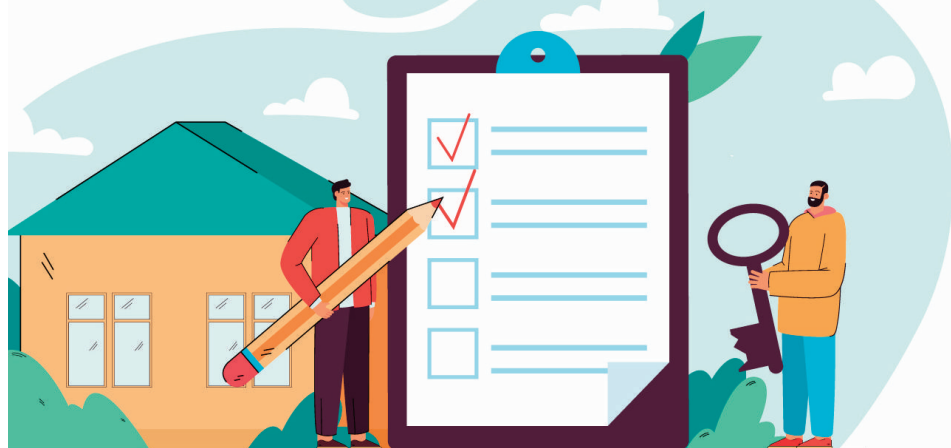
Le Service de l'urbanisme est heureux d'annoncer la mise en ligne d'une plateforme vous permettant de déposer vos demandes de permis en ligne via notre site Internet [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca)

Rendez-vous à l'onglet « SERVICES », section « URBANISME », sous-section « PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION ».

Vous pouvez désormais y soumettre votre demande de permis, suivre son avancement grâce à un numéro de demande attribué et récupérer votre permis, tout ça à partir de cette nouvelle plateforme.

Ce module facilite également l'échange d'informations, réduisant ainsi vos déplacements et les délais d'attente.

La plateforme est simple à utiliser, aucun mot de passe ou inscription nécessaire.







C'est en 1995 que le Jour de la Terre sera célébré pour la première fois au Québec;

En 2009, l'Organisation des Nations Unies reconnaît officiellement le 22 avril comme étant la Journée internationale de la Terre nourricière.

Profitez de cette journée et de tous les autres jours de l'année pour faire une différence :

- Lors de vos promenades, apportez un sac pour récupérer les déchets qui jonchent le sol;
- Soyez soucieux de privilégier le covoiturage lorsque possible;
- Privilégiez l'achat local.

Cette année, la thématique du jour de la Terre est « Pour protéger la biodiversité, ouvrons les yeux ». La biodiversité, un mot qu'on entend souvent, mais que tout le monde a de la difficulté à décrire. Le ministère de l'Environnement (MELCCFP) la décrit comme suit : *La biodiversité est la variété de la vie sur Terre. Cela inclut toutes les plantes, les animaux et les autres êtres vivants, ainsi que les endroits où ils vivent et la manière dont ils interagissent entre eux et avec leur environnement.*

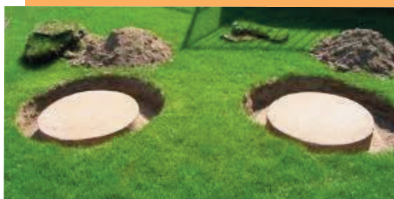
*La perte de la biodiversité peut notamment compromettre la santé de notre planète et la sécurité alimentaire des populations. La situation est donc préoccupante, tant à l'échelle mondiale que locale.*

Pensons à la purification de l'air par les arbres et les plantes, à la fertilité des sols par les micro-organismes vivants sous terre, à la pollinisation de nos jardins par les insectes, à la capacité de retenue des eaux par les milieux humides diminuant ainsi le risque d'inondation, l'accès à la nature pour une bonne santé physique et mentale, la variété de poissons pour l'activité de la pêche, etc.

Il s'agit de prendre quelques minutes de notre temps pour observer ce qui nous entoure pour réaliser les bienfaits de la biodiversité. Mieux connaître ce qui nous entoure, nous sensibilise et nous donne le goût de le protéger. En ce jour de la Terre, la Municipalité vous invite à ouvrir les yeux et à participer à un bioblitz. Un bioblitz représente une recherche participative d'espèces dans une aire limitée et sur une période donnée pour prendre un « instantané » d'autant d'espèces vivantes que possible. Vous pouvez ensuite transmettre vos observations sur la plateforme iNaturalist. Sachez qu'il y a déjà 37 observations de répertoriées dans la municipalité de La Minerve sur cette plateforme. Une belle activité à faire en famille. Bonnes observations!

### Jardin de papillons

Bonne nouvelle pour la biodiversité! Une équipe de bénévoles avec le club d'horticulture de l'école sont déjà en préparation pour la continuité du jardin de papillons devant l'école. Vous êtes plusieurs à l'avoir remarqué l'année dernière. Le jardin coloré n'attirait pas seulement les papillons, mais aussi les regards. Cette année, on pourra aussi observer des bacs potagers afin de pouvoir récolter quelques légumes au retour à l'école en août 2025. La municipalité est bien fière de supporter ce beau projet et vous invite à créer votre propre jardin de papillons sur votre propriété.



### RAPPEL SUR LES VIDANGES DE FOSSE SEPTIQUE

N'oubliez pas de nous faire parvenir une copie du reçu de vidange de votre fosse septique soit par courriel à l'adresse : [enviro@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:enviro@municipalite.laminerve.qc.ca) ou en personne à l'hôtel de ville. La vidange de votre fosse septique doit se faire à tous les **2 ans pour les résidents permanents** et à tous les **4 ans pour les saisonniers**. Quelques compagnies offrant ce service se déplacent dans notre municipalité.

Pour ceux qui ont des **systèmes de traitement secondaire avancé** (ex : Ecoflo, Bionest...), vous devez être lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système, son représentant ou un tiers qualifié pour faire l'entretien du système.

Au cours des prochaines semaines, les propriétaires qui ont une installation septique qui doit être vidangée recevront un rappel de courtoisie par la poste.





## TRAVAUX PUBLICS

### STATION DE LAVAGE AU GARAGE MUNICIPAL

La station de lavage des embarcations, située au garage municipal (75, chemin de La Minerve – 819 681-3380, poste 5534), débutera ses opérations à compter du **VENDREDI, 25 AVRIL 2025**, date à laquelle les barrières d'accès aux différents lacs seront fermées.

Pour accéder aux différents plans d'eau, il faut obligatoirement passer par la station de lavage et ainsi obtenir une clé de la barrière d'accès au lac.

Voici l'horaire de la station de lavage du garage municipal pour la saison estivale 2025 :

#### Du 25 avril au 20 juillet 2025

Du lundi au jeudi : ..... de 8 h à 12 h

Du vendredi au dimanche : ..... de 8 h à 17 h

#### Du 21 juillet au 3 août 2025

Du lundi au dimanche : ..... de 8 h à 17 h

#### Du 4 août au 12 octobre 2025

Du lundi au jeudi : ..... de 8 h à 12 h

Du vendredi au dimanche : ..... de 8 h à 17 h



PAALM  
PLEIN AIR AVENTURE LA MINERVE

À l'aube de la belle saison printanière, PAALM rappelle à tous ses amis et nouveaux visiteurs que ses sentiers sont à proximité du village. Suivez le chemin des Pionniers sur environ 11,5 km et le stationnement PAALM est à votre gauche. Profitez des sentiers pédestres à cette période et n'hésitez pas à inviter vos chiens en laisse!

#### NOS NOUVEAUTÉS !

Pour les prochains mois, PAALM travaillera à l'agrandissement de ses sentiers, à la pose d'une signalisation bonifiée, mais aussi à une installation dédiée pour ses usagers. Envie de nous aider? Nous cherchons toujours de nouveaux bénévoles à nos côtés : [paalm.org/devenez-benevole](http://paalm.org/devenez-benevole).

**POUR CONNAÎTRE NOS SENTIERS, S'INFORMER DE L'ÉTAT DES PISTES ET APPRÉCIER LES BELLES PHOTOS :**

[Paalm.org](http://Paalm.org) | @PAALMLaMinerve

INSPIRÉ PAR ET POUR LA NATURE  
PAALM.ORG



# VENTE DE GARAGE DE LA FABRIQUE

**LE SAMEDI 26 JUILLET 2025**  
**de 7 h à 16 h**  
**sur le terrain de l'église**  
**de La Minerve**

Levée de fonds  
pour  
**LA FABRIQUE**

Veuillez communiquer avec  
madame **Lyne Girard** au **514 441-3712**  
pour réserver votre terrain, au coût de 35 \$  
pour un espace régulier et au coût de 40 \$ pour  
un espace dans la section des remorques  
et/ou camions.

**Montant payable par interac à la réservation  
de votre espace terrain. Merci!**



*Coalition Minerve* collabore actuellement à un projet d'envergure visant à intégrer le secteur Marie-Le Franc au réseau d'aires protégées du Québec.

En décembre 2022, le gouvernement du Québec adhère à un nouveau cadre mondial sur la biodiversité et s'engageait à protéger 30% des milieux continentaux et marins d'ici 2030. Afin d'atteindre cet objectif, il lançait donc, en juin 2024, un appel à projets pour **la création d'aires protégées en terres publiques**. Toute la population du Québec a été invitée à proposer des territoires à protéger dans le cadre de cet appel à projets. *Coalition Minerve* ainsi que la Municipalité de La Minerve ont présenté des projets à cette occasion.

*Coalition Minerve* s'est jointe au regroupement *Coalition de l'aire protégée Marie-Le Franc* qui demande au gouvernement du Québec d'ajouter le territoire du secteur Marie-Le Franc au réseau des aires protégées du Québec. La création de cette aire protégée permettrait d'englober deux écosystèmes forestiers exceptionnels déjà reconnus (la forêt ancienne du lac Preston et celle du lac Gagnon), permettant ainsi de mieux les protéger et de favoriser la connectivité biologique et faunique entre les deux forêts anciennes.

Cette demande a déjà reçu un appui important des élus municipaux et des trois MRC concernées. Mais afin de convaincre le gouvernement de répondre favorablement à notre demande, **un appui de la population est nécessaire**.

**C'est pourquoi nous vous invitons au dévoilement de notre PANNEAU-PHOTO, le 10 MAI 2025, sur le terrain du garage municipal lors de la journée de distribution d'arbres.**

Venez découvrir une façon simple et amusante de contribuer à sauver nos forêts!

**Coalition Minerve**

Geneviève Bruneau, Robert Charbonneau,  
Pierre Deschamps, Lynn Manconi et Diane Rochon



**SAISON 2025**  
**sous le PRÉAU**

De concert avec la Municipalité et nos joueurs bénévoles, le pickleball reprendra de plus belle en avril, dès que le beau temps le permettra. Les plages horaires seront disponibles sous peu sur notre groupe Messenger « Pickleball de La Minerve ». Si vous n'êtes pas déjà membre de ce groupe, vous pouvez contacter monsieur Luc Ste-Marie au : 514 451-5230 ou madame Denise Bonneville au : 819 274-1455 pour vous y faire ajouter. **Notez que pour jouer il faut être ajouté au groupe Messenger.**

Pour toutes informations supplémentaires, contactez-nous par courriel à l'adresse suivante :

[pickleball.laminerve@hotmail.com](mailto:pickleball.laminerve@hotmail.com)

Vous voulez apprendre à jouer? Contactez monsieur Luc Ste-Marie ou madame Lyne Girard (514 441-3712) pour une formation.



# Le Méechoui Marcel Lacasse

Dès 15h le  
12 juillet 2025



Au profit de la  
**FONDATION D'APPUI AUX  
FAMILLES DE LA MINERVE**

À La Minerve, sous le préau  
91 chemin des Fondateurs

**35 \$ : adulte / 15\$ : 10 à 16 ans / Gratuit : 0 à 9 ans**

## Horaire

Dès 15h :

**tour de carriole** et autres activités  
**ouverture du BAR (argent comptant)**

**18h : SOUPER** -Encan-Tirages

**20h30 : musique bienvenue à tous!**

## MENU :

**Cochon, pommes  
de terre, sauce,  
plusieurs  
salades, pains et  
desserts**

**ACHAT DE BILLETS :**  
Relais du village ou par  
transfert bancaire au  
514-241-7120 ou  
[fondation.daafm@gmail.com](mailto:fondation.daafm@gmail.com)  
**OU AUPRÈS DES MEMBRES  
DU CA**

**Pour plus d'informations**

**François Tremblay**

**514-240-9192**



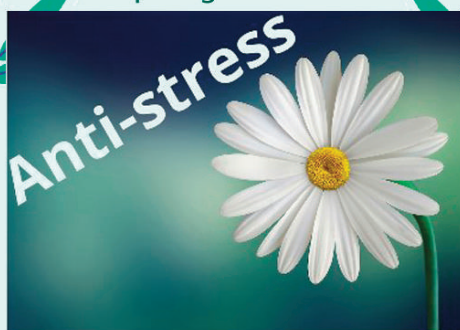




Fermée: 18, 19, 20 et 21 avril.  
De retour mardi 22 avril

### Besoin de décompresser?

Ce bel atelier vous fera  
le plus grand bien!



### ATELIER EXERCICES-DÉTENTE

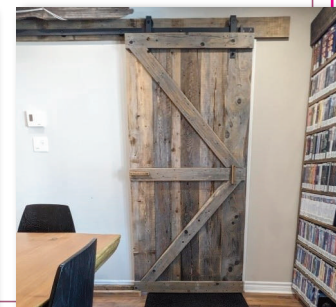
AU SOL ET SUR CHAISE  
AVEC BALMA

**10 mai de 8h30 à 9h45**  
**Inscription obligatoire**

Apportez  
votre tapis  
et petite couverture

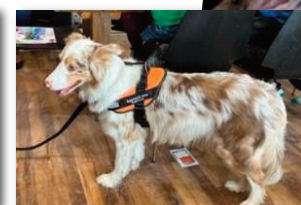
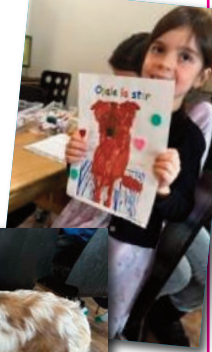
### NOUVEL AMÉNAGEMENT!

Notre salle de lecture bénéficie maintenant d'un magnifique mur d'exposition mettant encore plus en valeur les œuvres de nos artistes exposants. De plus, une porte artisanale a été installée pour faciliter la tenue d'ateliers ou encore, pour profiter d'un peu plus de tranquillité.

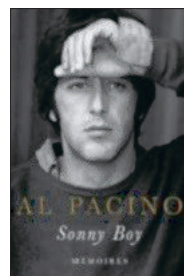
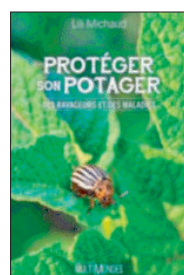
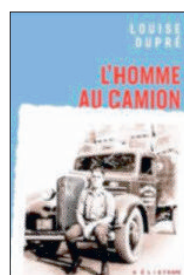
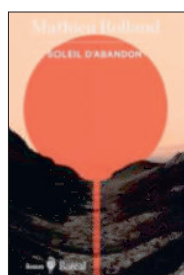
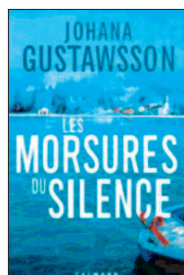
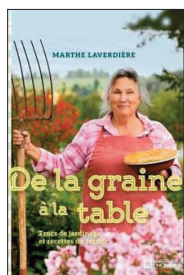


### RETOUR SUR L'ACTIVITÉ ZOO-LECTURE!

La visite de Kim et Opale a eu beaucoup de succès auprès de nos jeunes. À la prochaine!



Pour le printemps nous combinons l'utile à l'agréable avec de belles nouveautés!



Un rappel que nous offrons un service de prêt de livres à domicile.

**N'hésitez pas à nous appeler**

## BIBLIO MOBILE

**Nous livrons chez vous!**

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer? Inscrivez-vous à notre service de prêts à domicile  
819 681-3380 poste 5550







# PETIT PONT Demers

La Commission de toponymie a officialisé, en date du 13 mars dernier, le nouveau nom pour le pont qui enjambe la décharge du lac Barrière, sur le parcours de la Montée Charette. Son nom reprend celui de la famille Demers et rappelle plus particulièrement le souvenir d'Albert Demers (1917-1987), époux de Dorothy William (1927-1998). Albert Demers a d'abord été soldat. En 1951, à la suite d'un accident, il s'est installé à la campagne avec son épouse et leurs quatre enfants, dans une petite ferme près du pont du lac Barrière.

Il a alors été cultivateur, mécanicien et l'un des premiers conducteurs d'autobus scolaire de la région. Ses talents de maçon étaient également appréciés lors de la construction de foyers de pierres. Albert Demers et Dorothy William ayant eu 14 enfants, ils ont encore de nombreux descendants dans le secteur.



## Résidence LA MINERVE

Bonjour Minervois,

**Statut de la construction :** Nous avons accumulé à ce jour près de deux mois de retard, mais selon les responsables de chantier ce retard ne devrait pas affecter la date de livraison du bâtiment. Il y a toujours deux rencontres de chantier par mois. Nous avons eu une rencontre avec différents intervenants afin de revoir les systèmes de communication des appartements ainsi que des aires communes. La résidence sera munie de la dernière technologie IP sur fibre pour l'ensemble du bâtiment. Nous devrions commencer à voir la structure s'ériger vers la mi-avril, ce qui sera sûrement plus encourageant car le décor va changer à chaque semaine. La prudence est toujours de mise près du chantier.

Depuis la mi-février, nous avons commencé à recevoir des formulaires d'inscription. En date du 31 mars, nous avons en main 12 demandes complétées. Il reste donc de la place pour vous. Si vous n'avez pu assister à cette rencontre ou que vous n'avez pas eu le temps de déposer votre demande, sachez que nous les accepterons jusqu'à la fin du mois d'avril. Vous devez cependant communiquer avec un responsable de l'OBNL pour confirmer votre intérêt. Si vous avez besoin d'aide pour remplir les formulaires ou pour faire les calculs, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il est important de retenir que votre demande devra être évaluée par un comité de sélection qui devra en valider l'admissibilité. L'attribution des logements subventionnés est réglementée par la loi et régie par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Vous pouvez communiquer avec l'organisme « Résidence La Minerve », par **courrier** au : 173, chemin des Fondateurs à La Minerve, J0T 1S0, par **téléphone** au : 514 249-7324 ou par **courriel** à l'adresse : [residencelaminerve@outlook.com](mailto:residencelaminerve@outlook.com)

Marc Perras, vice-président  
OBNL Résidence La Minerve

***Joyeuses Pâques!***



# Calendrier des *Activités*

ATELIER DE PEINTURE	AVRIL : 15 - 29	10 h	Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
BASEBALL-POCHE	AVRIL : 16 - 23 - 30 MAI : 7	13 h 30	Joyeux Minervois	Centre communautaire
CARTES	AVRIL : 18 - 21 - 25 MAI : 2 - 5	13 h 30	Joyeux Minervois	Centre communautaire
CHORALE HARMONIE	AVRIL : 27	14 h	La Fabrique	Église Ste-Marie
CUISINE COLLECTIVE	MAI : 13	13 h	MADA	Centre communautaire
DARDS - JEUX	AVRIL : 17 - 21 - 24 MAI : 5 MAI : 1 - 8	19 h 30 20 h 30 19 h 30	Joyeux Minervois	Centre communautaire
DÎNER COMMUNAUTAIRE	AVRIL : 16	12 h	Les Hirondelles	Centre communautaire
ÉLECTIONS FÉDÉRALES	AVRIL : 28	9 h 30 à 21 h 30	Élections Canada	Centre communautaire
SCRABBLE	AVRIL : 17 - 24 MAI : 1 - 8 - 15 - 22 - 29	13 h	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
SÉANCE DU CONSEIL	MAI : 5	19 h	Municipalité	Centre communautaire



La Chorale Harmonie présentera son spectacle le dimanche, **27 avril** prochain, à **14 h** à l'église Ste-Marie de La Minerve.

Vous pouvez vous procurer des billets au coût de 25 \$/billet, auprès de madame Marielle Potts, en composant le 819 274-1213.

## *Le saviez-vous ?*

1. La Fondation répond aux besoins non seulement de l'hôpital de Rivière-Rouge, mais aussi des communautés environnantes en matière de santé et de services sociaux ;

2. La Fondation a fait un don de 50 000 \$ à la Résidence La Minerve, pour la maison des aînés ;

3. La Fondation changera bientôt de nom pour devenir Fondation Santé de la Rouge ;

4. Pour en savoir plus, rejoignez notre page Facebook :

[www.facebook.com/p/Fondation-Chdl-Crhv](http://www.facebook.com/p/Fondation-Chdl-Crhv)





# Le Festival des Sucres

2025

